

La gratitude d'Israël pour les familles Lagier et Bory

« Qui sauve une vie, sauve l'Univers tout entier », cet extrait du Talmud (recueil des enseignements des rabbins) résume admirablement l'esprit de l'émouvante cérémonie qui s'est déroulée, dimanche matin, dans les salons de la mairie, à l'occasion de la remise de la « médaille des Justes » à Jacqueline Luisin-Lagier et Jacqueline Lussereau-Bory.

Cette décoration, décernée par l'Etat d'Israël à des non-juifs qui, au péril de leurs vies ont sauvé des familles juives pourchassées durant la guerre par la Gestapo, est la seule médaille existant dans l'Etat hébreu à l'exception de celles honorant les héros militaires.

Cette manifestation s'est déroulée en présence de Dori Goren, conseiller à l'information auprès de l'ambassade d'Israël en France; de Jean-Claude Roos, délégué régional du Comité français pour Yad Vashem, et de nombreuses personnalités et élus locaux dont le maire, Pierre Berton, et le député, Xavier Deniau. On a pu également noter la présence, hautement symbolique, de Léon et Françoise Jebrak, témoins de

l'histoire, sauvés par les familles Lagier et Bory. Dans leurs allocutions, les personnalités ont vivement stigmatisé le nazisme et toutes ses horreurs, tout en rappelant l'héroïsme, le courage et l'abnégation de tous ceux qui osèrent s'élever contre cette barbarie.

Une action exemplaire

A ce titre, les familles Lagier et Bory sont exemplaires, ne reculant devant aucun risque, aucune menace, ils déployèrent tous leurs efforts pour sauver les membres de la famille Jebrak, victimes de l'horrible traque des nazis et de leurs collaborateurs. Gérard Lagier, résistant de la première heure, paya de sa vie son combat contre l'occupant et, aujourd'hui encore, son souvenir est perpétué dans la cité bonnychonne où une place porte son nom.

C'est grâce à lui, à sa famille, ainsi qu'à Jacqueline Bory et à ses parents que Léon et Françoise Jebrak purent échapper au génocide et témoigner de cette action héroïque.



Le souvenir de l'Histoire a uni pour jamais ces familles exemplaires.

« Ces Justes, honorés aujourd'hui, ont fait preuve d'humilité, de courage, d'esprit de dévouement... au péril de leur liberté, ils ont sauvé des êtres humains injustement persécutés... Ils méritent le titre de Juste parmi les nations... Ils méritent de figurer dans l'allée des Justes de Jérusalem », a déclaré André Guillard, président de la Licra-Centre.

Dori Goren a alors solennement remis, au nom de l'Etat Israëli, la médaille des Justes à

Jacqueline Luisin-Lagier, fille e ayant droit de ses parents décédés, ainsi qu'à Jacqueline Lussereau-Bory pour elle-même et ses deux parents également décédés.

Une plaque portant le nom des récipiendaires sera dévoilée dans le « Jardin de Justes » sur le Mont du Sion, elle rappellera aux générations futures qu'ils ont contribué à sauver l'honneur de l'humanité.

B.P.



Émotion et recueillement ont été au cœur de la cérémonie.

Le mémorial Yad Vashem

Destiné à perpétuer la mémoire des six millions de juifs assassinés par les nazis et l'héroïsme des combattants des maquis et de la Résistance, le mémorial Yad Vashem a été érigé sur la colline du Souvenir à Jérusalem en 1953.

Il comporte un « hall des noms » où sont recueillis les témoignages des personnes mortes dans les camps d'extermination et n'ayant pas de

sépulture et un mémorial pour le million et demi d'enfants juifs brûlés dans les fours crématoires. Un auditorium est également dédié à la Résistance juive en France.

Le département des Justes a été créé en 1963. Sa mission est d'exprimer la gratitude du peuple juif et de l'Etat d'Israël aux personnes non juives qui ont risqué leur propre vie et celle de leur famille pour sauver des juifs.

La République du centre